



LE FRANÇAIS AU COLLÈGE

Les programmes précédents s'ordonnaient selon trois axes majeurs : la maîtrise de la langue, la formation d'une culture, l'acquisition de méthodes. Ces enjeux restent présents dans les nouveaux programmes, mais ils y sont inclus dans un objet plus précis et concret : la maîtrise des discours. On entend, par discours, toute mise en pratique du langage dans un acte de communication à l'écrit ou à l'oral.

Cette notion de discours permet d'associer les divers aspects des apprentissages et les divers contenus : elle lie les travaux qui portent sur la langue et ceux qui portent sur les textes, les pratiques de lecture et celles d'écriture. Elle permet ainsi de structurer les progressions.

La progression d'ensemble pour les quatre années du collège est indiquée. Il s'agit d'éviter, d'un niveau de classe à l'autre, les répétitions inutiles ou les anticipations inadéquates. Mais comme l'enseignement du français ne peut ni s'organiser selon un ordre chronologique ou logique strict ni se définir selon une délimitation rigoureuse de ses contenus, le professeur a la liberté, chaque année, de concevoir une progression pédagogique à partir

de ce cadre d'ensemble. Dans cet esprit, certaines connaissances ou certains types de compétences doivent être nécessairement acquis ; dans d'autres cas, il appartient aux enseignants de faire les choix les plus adaptés à l'intérieur de rubriques imposées ; d'autres enfin seront déterminés par chaque professeur selon les situations et les projets pédagogiques, sans pour autant alourdir les contenus des programmes.

Les pratiques effectives des élèves à l'oral et à l'écrit occupent une place centrale dans les activités aussi bien de production que de réception.

Les objectifs de formation du jugement et d'éveil de la sensibilité esthétique sont pris en compte de manière équilibrée.

I - Finalités et objectifs

A L'enseignement du français au collège a pour finalités de permettre à chacun de former sa personnalité et de devenir un citoyen conscient, autonome et responsable.

Le collège est aujourd'hui le niveau de formation le plus élevé commun à tous les élèves. Au-delà du collège, les itinéraires se diversifient ; les élèves sont déjà des participants de la vie sociale ; ils doivent donc avoir acquis un ensemble de connaissances fondamentales communes pour structurer leur jugement, savoir s'exprimer et enrichir leur imaginaire.

B Dans cette perspective, l'objectif du collège est de faire accéder l'élève à la maîtrise des formes fondamentales de discours. Les enjeux correspondants sont :

- le rendre capable de comprendre et de s'exprimer clairement, à l'oral et à l'écrit ;
- lui fournir les éléments essentiels d'une culture commune.

II - Progression et orientations générales

A En première approche, les formes de discours peuvent être réparties selon deux pôles : le pôle narratif et le pôle argumentatif. Les diverses formes de discours sont en général mêlées, mais cette distinction est utile pour les rendre mieux accessibles aux élèves.

La progression d'ensemble au collège sera donc la suivante :

- en 6e : identifier le pôle narratif et le pôle argumentatif ; lire, produire, étudier diverses formes de récits ; s'entraîner à l'expression orale d'un point de vue argumenté ;
- en 5e-4e : pour le pôle narratif, poursuivre l'étude de la narration et développer celle de la description ; pour le pôle argumentatif, aborder l'étude du discours explicatif ;
- en 3e : pour le pôle argumentatif, étudier les principales formes d'argumentation ; pour le pôle narratif, enrichir la pratique des formes du récit.

Concernant les programmes de lecture, la progression se fera, pour une part, en liaison avec les programmes d'histoire.

B Au collège, l'étude de la langue n'est pas une fin en soi, mais elle est subordonnée à l'objectif de la maîtrise des discours. Elle se fonde donc sur la prise en compte des situations de communication. Dans la pratique, elle est liée à la lecture, à l'écriture et à l'expression orale. Ainsi, les temps spécifiques qui lui sont consacrés seront intégrés à la progression la mieux adaptée aux besoins et capacités des élèves dans ces domaines.

C L'enseignement du français entretient des relations dans plusieurs domaines avec d'autres disciplines.

• La grammaire

En français, comme en langues anciennes et modernes, le souci

est de lier la grammaire à une pratique effective des textes écrits et oraux. Chaque fois que l'occasion se présente, on procède à des rapprochements entre la grammaire du français et celle des autres langues étudiées, anciennes ou modernes.

- **L'image**

Elle est étudiée par plusieurs disciplines à la fois : son approche artistique est inscrite dans les enjeux des enseignements d'arts plastiques. L'image porte sens ; en français, le travail vise à appréhender le lien entre image et texte.

- **Les technologies nouvelles**

En liaison avec l'enseignement technologique et le CDI, une initiation au traitement de texte et à la consultation de bases de données est recommandée.

- **Les référents culturels fondamentaux**

Leur étude est aussi liée à celle de l'histoire ; les textes fondateurs qui ouvrent à l'héritage du passé ont été définis en relation avec les programmes d'histoire pour les différents cycles du collège.

- **L'éducation civique**

Par la lecture des textes, le français contribue à une réflexion sur le monde des valeurs ; par la maîtrise des discours, il donne la capacité de formuler ses opinions, de prendre en compte l'interlocuteur, il amène au respect d'autrui. Il participe ainsi à la tâche générale d'éducation du citoyen.

III - Connaissances et compétences

Les connaissances à acquérir ne peuvent être dissociées des compétences qui en permettent la mise en œuvre. Tout en

acquérant des connaissances historiques et théoriques, les élèves auront à les mettre en pratique dans leurs propres énoncés. Il est donc essentiel, à chaque niveau de classe, de distinguer ce que l'élève peut reconnaître et comprendre (connaissance passive) et ce qu'il maîtrise, c'est-à-dire ce qu'il a assimilé et est capable de produire (compétence active). Ainsi, en classe de 6e, il suffit que l'élève sache identifier et comprendre globalement un discours argumentatif simple ; en revanche, il doit non seulement identifier et comprendre, mais maîtriser, à l'écrit et à l'oral, les mécanismes essentiels de la narration ; en classe de 3e, il s'agit d'atteindre ce même objectif pour l'argumentation.

Tout au long des années de collège, l'élève doit acquérir de plus en plus d'aisance dans l'acte de lecture, dans l'acte d'écriture et dans la prise de parole. Il enrichira progressivement sa connaissance des divers types de discours à partir essentiellement des pratiques de lecture, d'écriture, de jeu théâtral et poétique.

Pour qu'il parvienne à cette maîtrise active, il faut le mettre en situation de :

- construire un énoncé oral ;
- lire des textes complets (même très courts), progressivement plus complexes ;
- rédiger lui-même des textes organisés ; une place de plein droit est accordée à des écrits de création personnelle.

IV - Cas du Français langue seconde

L'objectif général est l'intégration des élèves étrangers dans le système éducatif français.

Les élèves de langue maternelle étrangère nouvellement arrivés en France et n'ayant jamais été scolarisés reçoivent un enseignement adapté à leurs besoins dans des structures spécifiques.

Les élèves nouvellement arrivés en France et scolarisés

antérieurement dans une langue autre que le français reçoivent un enseignement du français qui s'ajoute aux enseignements dispensés dans les classes où l'élève est inscrit après évaluation de ses acquis scolaires. Ces cours regroupent les élèves concernés selon leur niveau de connaissance de la langue française.

Contenus et méthodes s'inspirent des didactiques du français langue maternelle et du français langue étrangère.

N.B. Les questions relatives à l'organisation de séquences pédagogiques, à l'évaluation, aux actions de consolidation seront traitées dans des documents d'accompagnement. Un glossaire terminologique et des suggestions de listes d'œuvres y figureront également.

PROGRAMME DE LA CLASSE DE SIXIÈME

Objectifs généraux

■ Dans le cadre des finalités du collège et de la progression définies ci-dessus, en classe de 6^e l'étude du récit est privilégiée, et les élèves sont initiés à l'argumentation.

■ Une place importante est donnée à la réception (lire et écouter) et la production (dire et écrire) de textes narratifs. Une place est également donnée à la lecture, à l'identification de textes argumentatifs et à la présentation orale d'un point de vue.

L'éveil à la sensibilité esthétique et au goût de lire, d'écrire, de raconter oralement est un but majeur de ces activités.

I - Lecture

A - Objectifs

- développer le goût de la lecture ;
- lire des textes de toutes sortes ;
- comprendre la cohérence propre au récit ;
- s'approprier des éléments clefs d'une culture commune : les origines gréco-latine et judéo-chrétienne de notre civilisation.

B - Pratiques de lecture

(1) Voir programmes pour l'École (cycle des approfondissements).

À l'entrée en sixième, les élèves devraient avoir atteint la compréhension immédiate des mots et des phrases (saisie du thème et du propos global d'un texte) et être entrés dans la compréhension logique (saisie des relations qui structurent un texte). (1)

Le but de la classe de sixième en ce domaine est que l'élève maîtrise la compréhension logique et reconnaisse la présence de l'implicite.

Des activités de consolidation sont mises en place pour les élèves qui n'ont pas atteint la compréhension immédiate.

1. Compétences et applications

Compétences

Lire de manière cursive

Étudier les textes complets

Applications

La lecture cursive est la forme usuelle de la lecture personnelle. Elle porte sur des textes diversifiés littéraires ou non et elle est toujours prise en compte dans une activité collective en classe.

- Lecture d'œuvres complètes. Elle n'excède pas quatre à six semaines sur une même œuvre.
- Lecture détaillée d'un texte bref ou d'un extrait, en une séance.

Ces formes de lecture sont pratiquées dans l'année, de façon équilibrée, avec le constant souci, pour les textes littéraires, de prendre en compte la dimension esthétique. La lecture est mise en relation (comme support ou comme aboutissement) avec les exercices de production orale ou écrite et avec les travaux visant à la maîtrise de la langue. On adapte les stratégies de lecture au genre du texte et au projet de lecture.

L'étude des textes narratifs permet d'introduire des notions élémentaires : auteur, narrateur, personnage, structure fondamentale du récit.

2. Textes à lire

a. Textes issus de l'héritage antique

La Bible ; Homère, l'Odyssée ; Virgile, l'Énéide ; Ovide, les Métamorphoses.

En liaison avec le programme d'histoire, la lecture de chacune de ces œuvres se fait à travers des extraits ; bien entendu, ces extraits seront mis en relation avec l'ensemble de l'œuvre. Le travail peut se faire à partir de versions adaptées.

b. Approche des genres

- Un conte ou un récit merveilleux : au moins une lecture dans l'année, choisie dans la littérature française ou étrangère.
- Des textes poétiques, dont plusieurs fables de La Fontaine. Il est recommandé que chaque élève se constitue au fil des années une anthologie personnelle illustrée ou continue celle commencée à l'école élémentaire.
- Quelques extraits de théâtre et éventuellement une courte pièce du domaine français. Le travail s'appuie si possible sur le jeu dramatique des élèves. L'étude plus approfondie du dialogue et du genre théâtral sera réservée aux années ultérieures.

c. La littérature pour la jeunesse

Dans ce domaine, au moins une lecture au cours de l'année. Les documents d'accompagnement présentent, à titre indicatif, des listes d'œuvres de qualité.

d. Lecture documentaire

L'élève doit acquérir la pratique courante des ouvrages documentaires, des manuels et des dictionnaires : le repérage par ordre alphabétique et par table des matières doit être maîtrisé en fin de 6^e. Dans toute la mesure du possible, cette pratique sera développée en collaboration avec les documentalistes.

e. Texte et image

Les élèves observent la relation entre l'image et le texte dans au moins un texte associé à des images fixes (texte illustré, photographie et texte, bande dessinée) et un texte associé à des images mobiles (audiovisuel). L'étude de documents iconographiques, des visites de monuments ou de musées accompagnent la lecture de textes pour l'approche de grands mythes de l'Antiquité.

II - Écriture

A - Objectifs

- développer le plaisir d'écrire ;
- développer la capacité de s'exprimer et de communiquer par écrit, assimiler l'idée qu'un texte est notamment écrit en fonction d'un ou de plusieurs destinataires ;
- être apte à produire un texte complet cohérent ;
- maîtriser la narration et s'initier à la description.

B - Pratiques d'écriture

À l'entrée en sixième, les élèves devraient maîtriser la production de phrases, l'articulation des idées, l'organisation des paragraphes. Des activités de consolidation seront mises en place pour les élèves qui n'ont pas atteint ces seuils ainsi que pour ceux qui ne maîtrisent pas l'orthographe élémentaire. Le but de la classe de 6e est que les élèves soient capables de produire un texte narratif cohérent d'une page environ.

1. Compétences et applications

Compétences

Nommer et classer des documents

Applications

- Mise en ordre de documents personnels (tenue du classeur).

Assurer la lisibilité
d'un texte

- Mise en page d'un texte (paragraphe, alinéa) ; graphie claire et régulière ; maîtrise des différences de codes (lettres, chiffres, ponctuation), orthographe.

Composer un texte
Combiner narration
et description

- Production d'un récit qui suit l'ordre chronologique.
- Insertion dans une narration de courtes notations descriptives.

Les exercices d'écriture doivent être fréquents et réguliers. Ils sont mis en œuvre dès le début de l'année. L'utilisation du traitement du texte peut apporter une aide précieuse. L'étude de la langue s'appuie notamment sur les productions des élèves.

2. Textes à écrire

a. Pour soi

- rédaction de ce que l'on retient (d'un texte, d'un document, d'un ensemble, avec leurs références) ;
- mise au point d'une liste, d'un tableau ;
- écriture et réécriture d'un brouillon ;
- reformulation écrite d'un court énoncé (produit par l'élève lui-même, entendu par lui).

b. Pour autrui (personne désignée, groupe connu, ensemble non individualisable)

- récit à partir d'un support concret (image, objet, document sonore...) ;
- récit à partir d'un mythe ou d'un héros ;
- récit rendant compte d'une expérience personnelle ;
- lettre narrative ;
- textes d'imitation (récits, lettre, article de presse...).

Au cours de l'année les élèves pratiquent toutes ces formes d'écrits dans des situations diversifiées.

III - Oral : écouter, parler

A - Objectifs

Autant que l'écrit, l'oral est essentiel pour la maîtrise pratique des discours. De même que les élèves de 6^e doivent écrire régulièrement, de même ils doivent prendre la parole fréquemment, même brièvement. Il est important que chacun puisse parler de façon personnelle et organisée. Dans la classe, la parole doit circuler et chaque élève doit apprendre à écouter les autres avant d'intervenir.

L'oral visera donc les objectifs suivants :

- écouter, notamment prendre en compte la parole d'autrui ;
- communiquer dans le cadre d'un échange ;
- s'exprimer de façon ordonnée ;
- restituer une expérience (lecture, film, visite ...).

B - Pratiques de l'oral

(2) Voir programmes pour l'École.

Pendant le cycle des approfondissements de l'école élémentaire, les élèves se sont exercés à des travaux d'expression orale visant à améliorer organisation, cohérence et clarté du propos (2). Ces acquisitions seront consolidées, s'il est nécessaire.

Le but de la classe de sixième en ce domaine est que les élèves soient capables de prendre en compte l'interlocuteur et d'être eux-mêmes, quand ils prennent la parole, audibles et compréhensibles.

1. Compétences et applications

Compétences

Applications

Écouter

- Respect des interventions d'autrui, prise de la parole à bon escient.
- Compte rendu oral d'un énoncé oral.

Interroger
et répondre

- Formulation d'une question sous forme de phrase complète.
- Formulation d'une réponse sous forme de phrase complète.

Présenter	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture d'un texte à haute voix. • Présentation d'un document, d'un point de vue. • Description orale.
Raconter	<ul style="list-style-type: none"> • Compte rendu oral.
Restituer un texte	<ul style="list-style-type: none"> • Diction de courts textes mémorisés.

2. Textes à écouter, à dire

Chaque élève doit être entraîné, au cours de l'année, aux activités orales suivantes :

- la récitation de textes ayant fait l'objet d'une étude : textes en prose, extraits de théâtre, poèmes... ;
- la narration : elle peut rendre compte d'une lecture, d'une visite, d'un film, d'un document sonore ;
- la description : elle peut porter sur un objet, un document, un monument.

D'autres activités peuvent être pratiquées : présentation et justification d'un point de vue, courts échanges de questions et de réponses.

Les outils de la langue pour la lecture, l'écriture et la pratique de l'oral

I - Objectifs

Dans le cadre de la progression d'ensemble indiquée dans le texte liminaire, l'étude de la langue, toujours associée à la lecture, l'écriture et l'expression orale, est principalement liée, en ôe, à la pratique du récit. L'objectif est de faire maîtriser les outils lexicaux et grammaticaux nécessaires à la narration et à la description, et de permettre le simple repérage de l'argumentation. Les notions sont présentées ici sous forme de catalogue : la progression didactique est de la responsabilité du professeur.

II - Contenus **Le discours**

- La mise en œuvre de situations de communication diverses et significatives permet de faire apparaître des notions de base : le message, l'émetteur, le récepteur, les divers registres de langue, les mots qui renvoient à la situation de communication.
- L'organisation et la cohérence du discours.
- Trois formes du discours à identifier : narratif, descriptif, argumentatif.
- Les valeurs des temps verbaux dans les discours narratif et descriptif, principalement celles du présent, de l'imparfait, du passé composé, du passé simple.
- Les substituts du nom (reprises nominales et pronominales).
- La ponctuation : segmentation du texte en phrases, de la phrase en propositions.
- La phrase : verbale et non-verbale.
- Les types de phrase (déclaratif, impératif, interrogatif, exclamatif).
- Les formes de phrases (affirmative, négative, emphatique).
- La proposition (indépendante, principale, subordonnée).

La morphosyntaxe

- Les classes de mots : le nom, le verbe, l'adjectif, les principaux déterminants.
- Les fonctions :
 - par rapport au nom : épithète, complément du nom, apposition ;
 - par rapport au verbe : sujet et attribut du sujet, les compléments d'objet (direct, indirect ; premier, second), complément circonstanciel (maîtrise des compléments circonstanciels de lieu, de temps et de cause).
- Les conjugaisons à l'indicatif (présent, futur, imparfait, passé simple, passé composé, plus-que-parfait) et aux présents de l'impératif, du conditionnel et du subjonctif :
 - des verbes être et avoir,

- des verbes du 1^{er} et du 2^e groupes,
- des verbes du 3^e groupe d'emploi fréquent (aller, devoir, dire, faire, falloir, prendre, savoir, valoir, venir, voir, vouloir).

Le lexique

- Enrichissement du vocabulaire : en particulier du temps, de l'espace, des sensations.
- Étude du mot : sens général et sens contextuel ; synonymes, doublets, antonymes ; composition des mots (préfixe, radical, suffixe) ; étymologie (racines grecques et latines appartenant notamment aux champs lexicaux du temps et du lieu, locutions empruntées au latin).

L'orthographe

- Accords dans la proposition : sujet-verbe, sujet-attribut.
- Accords dans le groupe nominal.
- Accords avec l'auxiliaire être ; accords avec l'auxiliaire avoir (compétence en cours d'acquisition).
- Morphologie du verbe (temps appris en conjugaison).
- Orthographe lexicale : les mots appartenant aux vocabulaires étudiés (en se fondant sur les étymologies éclairantes).
- Homophones lexicaux et grammaticaux les plus fréquents.